

dilapidations du trésor public se produisent, ainsi que la vénalité et l'abaissement des esprits. Pendant qu'un monarque a pour intérêt de soutenir la liberté de sa nation, au contraire un ministre constitutionnel trouve quelquefois le sien à mendier auprès d'une nation étrangère la force qui lui fait défaut dans son pays.

Défaut de vraie responsabilité. Le roi n'est pas responsable : semblable à un pupille en tutelle, il ne fait rien sans ses ministres. Les chambres n'étant pas soumises à un tribunal supérieur ne sont non plus responsables. Enfin les ministres ne le sont guère que d'une manière fictive et illusoire. Chacun espérant passer à son tour au ministère n'est guère empressé à faire passer de loi sur ce point. Les ministres perdront leur porte-feuille : je l'accorde. Bel avantage pour le peuple quand le trésor est épuisé ! Ne voit-on pas une responsabilité plus efficace dans un roi absolu ? S'il n'est pas soumis à un tribunal, il a à redouter la renommée. Un ministre cède son porte-feuille et l'orage se dissipe. Le roi est permanent et par amour de lui-même et de ses successeurs, il doit prévenir les haines.

Si l'on passe à la liberté, autant une discussion sérieuse et élevée peut servir à l'état, autant la faculté de pérorer laissée aux jeunes gens et aux agitateurs est propre à enflammer le peuple. La liberté de la presse dégénère facilement en licence, et sous le régime représentatif, la modération dans les écrits est très-difficile. En effet dans les chambres on prend les intérêts du peuple et à l'abri de cette autorité l'on ose tout. Ainsi ce régime présente un spectacle d'agitation, d'effervescence et d'acharnement assez triste. Le peuple n'en est pas plus heureux. La lutte des opinions amène la division des chambres en droite et gauche si toutefois l'on ne compte pas centre droit, centre gauche, extrême gauche et extrême droite. Les citoyens entr'eux et les membres d'une même famille sont divisés. L'on cite l'exemple de l'Angleterre. Mais on ne trouve guère chez celle-ci qu'une double aristocratie, celle du sang et celle de l'argent. Ailleurs on ne voit en substance que la démocratie. Il ne faut pas oublier d'ailleurs la différence entre le tempérament froid et calculateur des Anglais et l'imagination bouillonnante des peuples du midi.

J'ai fini d'analyser Audisio. Tu en as suffisamment pour t'édifier sur notre chère forme de gouvernement. Veuillez m'adresser au Petit-Cap, tes réclamations,

Vale.

BAYARD.

L'Abuille.

"Foran et hæc olim meminisse juvabit."

QUÉBEC, 16 OCTOBRE 1879

Séance académique.

Il y avait foule à notre séance de mercredi dernier. Mgr l'Archevêque, qui ne laisse jamais passer l'occasion de nous encourager dans nos travaux, occupait le siège d'honneur, ayant autour de lui un grand nombre de prêtres et de laïques distingués.

Ces séances malgré leur nécessaire monotonie, ne manquent pourtant pas d'intérêt. Pour les jeunes, pour nous tous, c'est une juste récompense du travail et de la bonne conduite, reçue publiquement ; c'est le moment de montrer nos forces sur un théâtre et devant un auditoire autre que la classe où se renferment ordinairement nos travaux et nos triomphes. Pour les anciens élèves, ces réunions littéraires sont sans doute, comme un écho lointain mais fidèle des plaisirs purs et délicats causés par leurs premiers succès. C'est un souffle vivifiant qui vient ranimer des sentiments secrets, des souvenirs presque effacés par les préoccupations nécessaires de la vie. Qui sait si, pour un grand nombre, les succès qui les attendaient dans les diverses carrières de la vie, n'avaient pas eu pour prélude quelques lauriers académiques ?

La moisson de devoirs dont l'Académie s'était enrichie depuis sa dernière séance était des plus abondantes. Aussi fallait-il un goût exquis, une délicatesse consommée, pour choisir dans ce splendide parterre les fleurs les plus délicates, les plus suaves, et les signaler à l'admiration des auditeurs : M. le Secrétaire n'a pas été au-dessous de sa tâche. Au commencement et à la fin de la séance M. le Président a eu des paroles très-heureuses qui ont été fort goûtées de l'assemblée.

Quant à la musique, la Société Ste-Cécile et le Chœur de l'orgue en ont fait les frais. La première a parfaitement exécuté la partie du programme qui lui était échue. Nous l'avons rarement entendu jouer mieux. Le chœur de l'orgue a chanté la *Charité* et la *Foi* de Rossini, magnifiques morceaux s'il en fut jamais, et dont le caractère classique convenait parfaitement à la circonstance.

Somme toute, cette séance a laissé un bien agréable souvenir chez tous ceux qui ont eu l'avantage d'y assister.

Nouvelles locales

Elections de la Congrégation :
Préfet : M. P. DeBlois.
1er assistant : M. C. Leclerc.
2d assistant : M. E. Tardivel.

Secrétaire : M. E. Verret.
Trésorier : M. E. Pelletier.

Elections de la Société Ste-Cécile.

Président : M. T. Marcoux.
Vice-Président : M. N. Falardeau
Secrétaire : M. O. Pelletier.
Examineurs : { M. E. Tardivel.
 { M. J. Beausé.

M. E. Tardivel a été élu président de la Société Laval à la place de M. A. J. -doin qui est maintenant externe.

Résultat des élections à la Société Ste-François de Sales.

Président : M. Henri Defoy.
Vice-Président : M. Eudore Dion.
Secrétaire : M. Arthur Marcotte.
Ass.-Secrétaire : M. Emile Bélanger.
Trésorier : M. Rosario Morissette.

Jeudi dernier cette société inaugurait ses séances. Quelle est la forme de gouvernement qui convient mieux à la France, tel était le sujet de la discussion. M. Edouard Taschereau a ouvert le feu en faveur de la république, montrant sa nécessité en ce qu'elle répond mieux à cet esprit français si vif, si remuant, si imbu des idées modernes dont les flots remuent la vieille Gaule, ébranlant et emportant les derniers débris du passé. Puis il a prouvé son excellence en rappelant à la mémoire les divers peuples qui ont atteint sous cette forme de gouvernement la pleine maturité de leurs génies. M. Taschereau a fait un discours qui promet. Il ne lui reste plus qu'à se jeter souvent dans la mêlée pour acquérir le sang froid et se rompre au maniement des armes, et bientôt il se placera au premier rang. Au défenseur de la république a succédé M. Henri Defoy, défenseur de l'Empire, qui représentant les chefs républicains actuels comme les ennemis de l'Eglise et du progrès rationnel a fait une harangue pleine de verve et de feu. MM. Drolet et Ed. Dorion, quoique nullement préparés, se sont aussi bravement précipités au fort de l'action. Le premier montrant les timidités inévitables du début, le second frappant rudement et laissant plus d'un adversaire sur le carreau.

Mgr l'Archevêque était à St-Romuald et à St-David de l'Aube-rivière au commencement de la semaine pour donner la confirmation.

Le service anniversaire de Sa Grandeur Mgr Baillargeon a été chanté mardi à neuf heures et demie par Mgr l'Archevêque, assisté de MM. L. Beaudet, archidiacre, G.-R. Fraser, diacre et H. Létu, sous-diacre.

Lundi, était la fête de M. l'abbé M.-E. Méthot, Vice Recteur de l'Université. Il a bien voulu nous dire la messe de